

A remplir par le chef de service

Version : 1	Date de transmission information :	21/01/2022	Date de clôture :	21/01/2022
Agent en Poste :	Nom : Jimmy	Prénom :	Kopoui	Employeur : CDE
Agent en Poste :	Nom : Daniel	Prénom :	Wagijo	Employeur : CDE
Témoin(s) :	Nom : Helloa	Prénom :	Léon	Employeur : CDE
Témoin(s) :	Nom :	Prénom :		Employeur : CDE

Où ? Décrire l'endroit précis où a eu lieu l'incident, situation dangereuse (site, zone, ...) :	STEP TINDU KAMERE	Complément de lieu :	Réacteur UV - effluent traité
---	-------------------	----------------------	-------------------------------

Quand ?	Date : 19/01/2022	Heure :
---------	-------------------	---------

Type Incident:	Dégâts potentiels sur l'environnement
----------------	---------------------------------------

Description de l'accident ou de l'incident : décrire selon le témoignage de(s) victime(s) et/ou témoin(s), ce qui s'est exactement passé : décrire les faits constatés sans jugement personnel :	Non-conformité en bactériologie le 20/01/2022 lors des prélèvements DRS (information reçue par la DRS le 20/01/2022. L'analyse réalisée par la CDE sur l'échantillon prélevé en doublon confirme la NC.
--	---

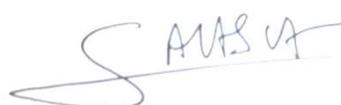
Analyse des causes :	Le 17/01/2022, lors d'un nettoyage de routine du réacteur UV, pour un rayonnement UV ayant atteint le seuil bas de déclenchement, l'agent d'exploitation manipulé les 3 vannes de by-pass du réacteur UV (manipulation normale pour isoler le réacteur afin de le nettoyer chimiquement). A l'issue de cette opération de maintenance, une des trois vannes n'a pas été remise dans son état initial, et est restée ouverte. Lors du prélèvement CDE/DRS le 20/01/2022 l'effluent cheminait donc préférentiellement sans traverser le réacteur UV.
----------------------	--

Jour	rayonnement des lampes
	W/m2
13/01/2022	11,7
14/01/2022	10,2
15/01/2022	
16/01/2022	
17/01/2022	6,9
18/01/2022	16,6
19/01/2022	14,6
20/01/2022	15,7



Actions prises immédiatement	Le 20/01/22 vérification du bon fonctionnement du réacteur et du filtre, fermeture de la vanne de By-pass --> OK. L'intensité lumineuse du réacteur UV est correcte. Un prélèvement complémentaire est réalisé le 20/01/2022 par CDE et transmis au laboratoire pour analyse. Les résultats obtenus le 21/01 sont conformes à 24H = < 15 NPP / 100 ml pour les ECOLI et ENTEROCOQUES. Entretien d'explication et rappel de la règle avec l'agent qui était en charge de la manipulation des vannes.
------------------------------	---

Actions préventives à moyen terme :	Mise en place d'une check liste avec une liste d'équipements à vérifier après chaque lavage et remise en service. Cette check liste sera affichée et à disposition des exploitants.
-------------------------------------	---

Responsable Adjoint Agence assainissement :	Nom Prénom : Q.SALASCA	Date et signature :	21/01/2022
			

Chef Secteur Nord :	Nom Prénom : J. HOORELBECK	Date et signature :	21/01/2022
			

